Voile féminine au Club Nautique du Val de Sarthe

1ère participation en 2012 à la manifestation « femmes à la barre »

> Services FFVoile > Voile Féminine

[05/09/2012] [Commissions] La régate Femmes à la Barre du Club Nautique du Val de Sarthe



Le club Nautique du Val de Sarthe participait, pour la première fois, à la 5ème édition de la régate nationale « Femmes à la Barre », sous l'égide de la Commission Féminine de la F.F.Voile. Laure Thepaut, responsable de la commission féminine de la Ligue régionale des Pays de la Loire nous a fait l'honneur de sa participation à cette régate sur un bateau mis à disposition par le club.

C'est dès 11h45 qu'Alexandre CUART, Président du comité de course, lançait la première manche dans des conditions de vent difficiles; vent de force 3 à 4 beaufort avec des rafales à force 5.

Cette manifestation a pour principal objectif d'amener des jeunes filles et des femmes à découvrir la voile sportive et de donner envie de poursuivre cette activité tout au long de l'année. C'est aussi l'occasion, d'un événement convivial, susceptible d'encourager la pratique de la voile aussi bien en loisir qu'en compétition et de faciliter la découverte de nouveaux talents féminins. Dans la suite d'un stage de « voile adulte », 7 stagiaires se sont prêtés au jeu et ont ainsi abordé leur 1ère régate sur des « Déclics » ou « caravelles » du Club.

Les conditions difficiles de navigation, le vent fort, les rafales et les changements soudain de direction du vent, a entraîné de nombreux dessalages qui n'ont pas découragés les régatières. Six manches sur parcours olympique furent courues sous la surveillance de trois bateaux de sécurité pilotés par des bénévoles qui furent très sollicités.

Trois clubs de deux départements (Vendée et Sarthe) ont participé à cette régate. Dix bateaux dériveurs doubles étaient inscrits à cette première compétition.

L'équipage Jeanne et Isabelle GUILLET (EVM) l'emportent sur 420 avec 6 manches de 1er, suivi de Laure THEPAUT et LOAEC Ronan, notre représentante de la Ligue des Pays de la Loire. Ont été récompensés d'une coupe, le plus jeune équipage Estelle et Victor CAZALS d'où l'incitation des responsables du club à s'initier puis se perfectionner sur optimist dés l'âge de 7 ou 8 ans pour un bon apprentissage de la voile.

La remise des classements et la présidence du comité de course furent assurées par Daniel CARTEREAU et Alexandre CUART. Ils ont remercié les bénévoles qui ont assuré les taches matérielles et la sécurité des compétiteurs; sans cet investissement d'adhérents du club la régate n'aurait pas pu se dérouler. Le bon accueil de cette manifestation par les régatières laisse présager une deuxième édition l'an prochain.

Résultats régate « Femmes à la barre » à la Gèmerie le dimanche 24 juin 2012 : Classement général après 06 manches dont 2 retirées

Groupe: inter séries

1)	GUILLET Jeanne/GUILLET Isabelle	(420)	E.V. de Marçon
2)	THEPAUT Laure/LOAEC Ronan	(Déclic)	SN Sablais
3)	DESARTHE Florence/BUZANCE dominique	(470)	C N Val de Sarthe
4)	BRUNET Isabelle/ LEBORRE Alan	(Déclic)	C N Val de Sarthe
5)	LAMOUREUX Caroline/CARTEREAU Christine	(Caravelle)	C N Val de Sarthe
6)	DUPONT Charlène/DENIS bruno	(Caravelle)	C N Val de Sarthe
7)	CAZALS Hélène/ESCOLANO Frédéric	(Déclic)	C N Val de Sarthe
8)	CAZALS Estelle/CAZALS Victor	(Déclic)	CN Val de Sarthe
9)	JAMES Marie/MARIE Anthony	(Déclic)	CN Val de Sarthe
10)	DUBOIS Maryse/ ESCOLANO Victor	(Déclic)	CN Val de Sarthe

Chargé de communiquer les résultats : CARTEREAU Daniel

Les femmes prennent la barre en régate à la Gèmerie

Sur Déclics ou Caravelles, dix femmes ont répondu dimanche à l'invitation du CNVS, et participé à la 5º édition de l'opération Femmes à la barre initiée par la FFV.

Une première satisfaisante pour le CNVS : sur les dix participantes, sept effectuaient là leur toute première expérience en régate, suite à un stage proposé par le club. « Beaucoup de femmes pratiquent la voile en loisirs, mais très peu osent se lancer en compétition. Les contraintes sont plus importantes pour une femme, cela prend du temps, il faut bloquer toute une journée » explique Laure Thepaut, responsable de la commission

féminine de la Ligue régionale des Pays de la Loire.

Pour développer la voile au féminin, « nous réfléchissons à des moyens, comme des tenues, et valorisons aussi les femmes qui naviguent et réussissent fort bien professionnellement. L'idée est de permettre à des jeunes filles et à des femmes de se lancer ce défi de régater. » Sur le lac de la Gèmerie dimanche, huit licences journalières étaient délivrées par le CNVS, seul club de la Ligue, avec Saint-Gilles-Coix-de-Vie, à participer à l'opération sous la bannière rose au slogan « If y am a girl ». Une grande satisfaction pour Daniel Cartereau, président : « Six de nos Déclics sont sur l'eau, cela fait plaisir ! ».



Une épreuve dans des conditions difficiles, avec des rafales de vent force 5.



